



FAITS SAILLANTS

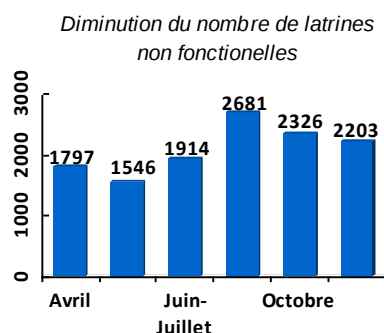
- Légère augmentation des activités de vidange dans les camps
- Avec la saison sèche, nouvelle baisse du nombre de cas de choléra
- Les projets de reconstruction se multiplient



REPONSE AU TREMBLEMENT DE TERRE

Légère amélioration de l'assainissement dans les camps

Les conditions d'assainissement dans les camps se sont légèrement améliorées. Le nombre de latrines non-fonctionnelles ont diminué de 5,3 pour cent en novembre par rapport au mois précédent, signale le Cluster WASH. Cette diminution a également entraîné une baisse de la défécation en plein air dans les camps. Le mois de novembre a vu le redémarrage des activités de vidange par la DINEPA-UNOPS et la prise en charge de 55 sites prioritaires par la flotte privée de vidange financée par l'UNICEF.



Le service public de vidange opéré par la DINEPA-UNOPS, également financé par l'UNICEF, a par ailleurs pris en charge les opérations de vidange dans les centres et unités de traitement du choléra.

De leurs côtés, l'OIM et la Fédération de la Croix Rouge continuent d'opérer une flotte de vidange. L'OIM, avec un financement du Fonds de réponse d'urgence (ERRF) géré par OCHA, lancera prochainement un projet de réhabilitation et de démantèlement de plus de 1 000 latrines non fonctionnelles. Le projet durera six mois.

Le nouveau site de traitement des excréments de Morne-à-Cabri, financé initialement par le fonds d'urgence des Nations unies (CERF) et complété par des financements de l'UNICEF, ECHO et UNOPS, est opérationnel depuis octobre. Six autres sites similaires sont en cours de planification ou de construction par la DINEPA dans les autres départements du pays.

Toutefois, selon la dernière enquête du Cluster, le retrait progressif des organisations humanitaires a mené à une diminution significative de certaines actions WASH dans les camps de déplacés.

En novembre, seuls 12 pour cent des camps disposaient d'un nombre suffisant de promoteurs d'hygiène actifs. Les connaissances pour la prévention du choléra sont au plus bas niveau depuis mars 2011. Selon l'enquête, seuls 57 pour cent de la population sondée étaient capables d'identifier trois pratiques de prévention de la maladie.

L'enquête montre également que les stations de lavage des mains fonctionnelles sont de plus en plus rares dans les sites. Aujourd'hui, six pour cent des sites recensés par l'OIM sont dotés d'une station de lavage des mains avec de l'eau et du savon en quantité suffisante. Le Cluster WASH indique par ailleurs qu'avec l'arrivée de la saison sèche et la diminution des cas de choléra dans tous les départements du pays depuis le mois d'octobre, les distributions de savon et des produits de traitement de l'eau dans les sites d'hébergement temporaires et à domicile ont considérablement baissé. Cette tendance est également attribuable au retrait progressif des organisations humanitaires. De 35 pour cent en juin-juillet 2011, le pourcentage de personnes vivant dans un site temporaire et ayant bénéficié de distribution est passé à 7 pour cent en décembre 2011.

ACF maintiendra en 2012 ses activités d'assainissement au Champs de Mars

Grâce à un financement de 210 000 dollars du Fonds de réponse d'urgence (ERRF) géré par OCHA, Action Contre la Faim (ACF) maintiendra jusqu'en juin prochain ses activités d'entretien, de vidange et de maintenance des infrastructures sanitaires installées sur la place du Champs de Mars depuis janvier 2010. ACF précise que ces activités ont besoin de beaucoup plus de temps pour mettre en place une stratégie de retrait

Situé autour du Palais Présidentiel, le Champs de Mars abrite encore aujourd'hui près de 19 000 déplacés. Alors que le nombre de déplacés dans les camps diminue de manière régulière, la population du Champs de Mars quant à elle reste plutôt stable.

A l'heure actuelle, ACF est le dernier acteur à couvrir l'ensemble des besoins des déplacés du Champs de Mars à travers un programme d'accès à l'hygiène et l'assainissement qui comprend le vidange quotidien de 239 toilettes, l'entretien des installations, la désinfection deux fois par jour des toilettes mobiles et la sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène.

ACF a mis un terme à l'ensemble de ses activités sur tous les sites d'intervention en mai 2011, à l'exception de Champs de Mars où les activités ont été maintenues jusqu'à fin décembre 2011. Contrairement aux autres sites accueillant des personnes déplacées, la population du Champ-de-Mars est un conglomérat de populations disparates ne provenant pas d'un même lieu géographique. De fait, cette situation n'a pas permis la prise en charge par les communautés des infrastructures pour assurer leur entretien et nettoyage quotidien, comme c'est le cas ailleurs, explique ACF.

Le désengagement d'ACF dépend de solutions qui devront passer par l'engagement institutionnel d'acteurs capables de prendre la problématique à charge jusqu'à la fermeture du camp.

ACF a d'ores et déjà entamé des discussions avec la DINEPA pour définir dans quelle mesure et à quelle échéance elle sera en mesure de reprendre ce service de vidange.

Le Champ de Mars fait partie des zones prioritaires de relocalisation du gouvernement Martelly. A terme, il devrait être évacué et des

solutions de relocalisation devraient être offertes aux résidents.

Plus d'un millier d'abris transitoires pour les personnes handicapées

Handicap international vient d'achever la construction de 1 050 abris transitionnels pour reloger 1 050 familles à Petit-Goave et Grand-Goave. Quelque 4799 personnes, majoritairement handicapées et ayant perdu leur maison lors du séisme de 2010, disposent désormais d'un meilleur logement grâce à ce programme qui fait partie d'une stratégie globale de retour mise en place par la communauté humanitaire.

Conçues en tenant compte des besoins spécifiques de ces personnes, ces maisons sont équipées de rampes d'accès pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'y pénétrer.



Credit photo : Handicap International

Ces abris transitoires sont adaptés aux contraintes locales et prennent en compte les risques d'intempéries, de cyclones et de tremblements de terre.

Selon le Secrétariat à l'intégration des personnes handicapées (SEIPH), il y aurait, en Haïti, près d'un million de personnes handicapées. Il est probable que le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010 a augmenté le nombre de personnes porteurs de handicaps. De 3 000 à 4 000 personnes ont été amputées à la suite du séisme, sans compter les traumatismes et problèmes psychologiques qu'il a engendrés.

Le tremblement de terre avait également détruit 98 %, des bâtiments abritant les institutions logeant les personnes handicapées, avait souligné le Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées d'alors Michel Péan.

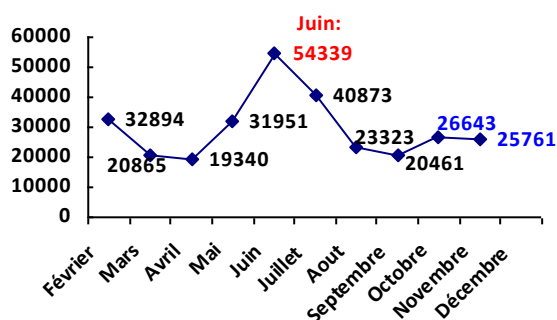


RESPONSE AU CHOLÉRA

Baisse du nombre de nouveaux cas de choléra

Avec la fin de la saison des pluies, le nombre de nouveaux cas de choléra est en baisse. Une moyenne de 300 cas par jour est observée dans le pays, contre 500 cas par jour le mois dernier, signale le Cluster santé. Les taux de létalité ont également en baisse ou se stabilisent dans presque tous les 10 départements, à l'exception du Sud-Est, où le taux de létalité institutionnelle est passé de 2,2 pour cent à 2,4 pour cent entre janvier et novembre 2011. Toutefois, à 1,3 pour cent, le taux de létalité national est au plus bas, par rapport au taux de 2,4 pour cent en octobre 2010.

Variation mensuelle des nouveaux cas de choléra



Le Cluster santé note également des variations importantes du nombre de nouveaux cas de choléra entre départements. Ces différences peuvent être réelles, mais elles sont parfois le résultat d'une sous-déclaration dans certaines communes ou au traitement de la diarrhée et d'autres maladies semblables.

En date du 17 déc 2011:

28

Centres de traitement du choléra

167

Unités de Traitement du choléra

Source: Cluster Santé, MSPP

En date du 30 nov 2011:

1,3%

Taux de mortalité à l'échelle nationale

515 699

Cas de cholera cumulé

6 942

Nombre de morts

Les symptômes des cas de choléra modéré ressemblent à d'autres symptômes de diarrhée aqueuse. Par conséquent, une distinction clinique est impossible dans ce cas, et une analyse des selles doit être effectuée. Le laboratoire national ne reçoit pas suffisamment d'échantillons pour effectuer des tests de choléra. Les partenaires qui gèrent les CTC et les UTC sont invités à envoyer des échantillons de chaque dixième patient reçu

Une surveillance continue et l'évaluation du développement du choléra est nécessaire afin d'adapter la réponse. Toutefois, le retrait de partenaires en raison du manque de financement et la fermeture des structures de traitement du choléra, posent de sérieuses difficultés, signale le Cluster.

Une bande dessinée pour combattre le choléra

En vue de contribuer aux efforts entrepris par le Ministère de la santé publique et de la population (MSPP) et le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), l'UNESCO a publié une bande dessinée afin de sensibiliser les jeunes au choléra et promouvoir le lavage des mains.



Source :UNESCO

Cette bande dessinée de 44 pages est une adaptation des six films d'animation précédemment produits avec le MSPP et diffusés sur les chaînes de télévision publiques et privées en Haïti.

Tout comme les films d'animation, la bande dessinée met en scène un personnage de dessin animé déjà célèbre en Haïti appelé Ti-Joël. A travers de courtes histoires, Ti-Joël explique de manière didactique et visuelle les méthodes pour se protéger du choléra à l'école et dans la rue, comment purifier l'eau et préparer le sérum de réhydratation orale.

Ce document rappelle l'importance de la non-discrimination vis-à-vis des malades et insiste en outre sur l'importance du lavage des mains, le moyen le plus économique et efficace pour prévenir le choléra, la diarrhée et la pneumonie.

La bande dessinée se termine par un questionnaire en créole et en français visant à favoriser l'acquisition des messages sur le choléra et le lavage des mains. Il vise aussi d'une part à développer l'interactivité entre les enseignants et les animateurs communautaires, et d'autre part les jeunes Haïtiens.

Imprimée par l'UNESCO dans un premier temps à 5 000 exemplaires, la bande dessinée sera distribuée, en collaboration avec le MENFP, l'UNICEF, l'OPS/OMS et d'autres organisations partenaires, dans les écoles, les centres récréatifs pour enfants, les camps de déplacés,

les bibliothèques, les centres communautaires, les organisations de scouts, les centres de santé et les centres et unités de traitement du choléra (CTC/UTC).

PREPARATION AUX URGENCES

Un plan d'action national pour rendre les écoles plus sûres

Sous l'égide du Ministère de l'éducation et des Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), les travaux visant l'élaboration d'un plan d'action national pour accroître la sécurité dans les écoles ont été lancés en coopération avec les partenaires de l'éducation. Le plan est destiné à servir de cadre national pour la réduction des risques de catastrophes (RRC) en milieu scolaire.

Plusieurs activités de réduction des risques de catastrophes ont déjà eu lieu dans les écoles. Dans le département de l'Ouest, 1 962 enseignants, inspecteurs et fonctionnaires, ont été formés dans 274 écoles. Dans le Sud-Est, les partenaires de l'éducation ont également formé 7 000 élèves dans 23 écoles. Dans le département du Nord-Ouest, 29 écoles ont bénéficié d'activités de prévention aux catastrophes naturelles et au choléra.

« Allo, urgence ! »

*300. C'est le numéro de téléphone d'urgence que tous les Haïtiens devront bientôt avoir en mémoire. Au bout du fil, leur répondront des employés de la Direction de la Protection Civile (DPC). «*Au début, nous allons le mettre en place pour que les gens puissent être prévenus en cas spécifiques de cyclone ou de choléra*», explique Karen Barsamian, coordinateur pour le PAM du cluster des technologies de l'information et de la communication d'urgence.

Le cluster a été chargé de fournir à la DPC l'équipement technologique et de connecter le système. «*A terme, l'objectif est que *300 devienne le numéro que les Haïtiens pourront appeler pour n'importe quelle situation d'urgence, même les accidents domestiques*». Le système devrait être opérationnel à partir de la mi-2012.

Installation d'un marégraphe dans le Nord

Le Service maritime et de navigation d'Haïti (SEMANAH) a procédé à l'installation d'un marégraphe dans le nord du Pays. L'installation de ce marégraphe, d'un coût de 30 000 dollars, permettra de surveiller la mer et fait partie du système d'alerte au tsunami. Le projet a bénéficié

du support financier de l'UNESCO, de l'assistance technique de Puerto Rico Seismic Network (PRSN) et du National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA).

Atelier sur les leçons apprises de la saison cyclonique 2011

La Direction de la protection civile (DPC), avec le soutien du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), a organisé du 30 novembre au 2 décembre derniers un atelier de travail sur les leçons apprises de la dernière saison cyclonique.

Cet atelier avait pour objectif de faire le bilan des actions mises en œuvre par le SNGRD pour l'année 2011 et définir les activités de planification pour la saison cyclonique de 2012.

De son côté, l'OIM travaille avec le gouvernement, les organisations partenaires et les bénéficiaires au développement de systèmes de réponse aux désastres. Ces actions incluent le déploiement rapide des équipes, la planification d'urgence, le pré-positionnement de fournitures essentielles.

Dans la perspective d'atténuer les risques physiques à court terme, l'OIM, de concert avec la DPC prévoit également de créer des centres d'évacuation au niveau national. Cette action est un effort sur plusieurs années qui inclut la cartographie et la gestion des données de tels centres et la construction de nouveaux bâtiments.

Par ailleurs, l'OIM mène des activités de sensibilisation sur le terrain et met en œuvre des programmes de formation pour les dirigeants communautaires (comités de camps, organisations de base..). Ces activités comprennent la mise en place de comités de vigilance, de systèmes d'alerte précoce et de premiers secours au niveau local.

Formation sur la communication d'urgence

La DPC a lancé le 21 novembre dernier, avec le support de PER-SNGRD, PASNGRD et PLAN, une formation à l'intention des journalistes et les membres des comités communaux de protection civile en communication d'urgence.

Cette formation, qui se poursuivra jusqu'en février prochain, vise à renforcer les capacités des journalistes à mieux traiter les informations dans

le cadre des campagnes de sensibilisation de la population aux risques majeurs et au choléra.



RECONSTRUCTION

Un forum sur la reconstruction de Port au-Prince

Dans le cadre de la reconstruction de la ville détruite par le séisme du 12 janvier 2010, le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), appuyé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a tenu les 22 et 23 novembre un forum sur la planification stratégique de la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Ce forum baptisé « Vil nou vle a [la ville que nous voulons] », a servi de plate forme de discussions et de réflexions entre les divers acteurs impliqués dans la reconstruction.



Un schéma d'aménagement et un plan stratégique prenant en compte les préoccupations de ces acteurs devront être réalisés à la suite de ce forum.

Le ministère précise que 23 ateliers et une vingtaine de rencontres, réunissant près de 600

participants (élus, techniciens des communes, représentants de la société civile, professionnels de l'urbanisme et de l'architecture,

leaders des communautés et des représentants des collectivités locales) ont permis d'aboutir à ce forum.

La Banque mondiale investit \$ 250 millions dans la reconstruction post-séisme

L'accès à l'éducation, le logement, la gestion des catastrophes et la relance de l'agriculture sont les principaux domaines clés de la stratégie de reconstruction post-séisme approuvée par la Banque mondiale dont le budget s'élève à 250 millions de dollars.

A travers cette stratégie, la Banque mondiale financera la scolarité de 100 000 enfants, assurera un repas chaud à 75 000 enfants, appuiera le retour de 225 000 personnes dans des logements sûrs, réhabilitera les maisons de 75 000 personnes et protégera la population haïtienne face aux catastrophes naturelles.

La deuxième phase du projet Education pour tous (EPT), qui fait partie de cette stratégie, bénéficiera à 175 000 enfants et permettra la formation de 800 000 enseignants. Ce projet rentre dans le cadre de la stratégie d'Haïti pour la reconstruction du système éducatif en améliorant l'accès à l'éducation primaire des enfants de 6 à 12 ans.

Quatre vingt seize pour cent de la population haïtienne sont exposés à des aléas naturels classant le pays parmi les plus vulnérables. Cette stratégie aidera également à améliorer les capacités de réponses aux désastres d'Haïti et la réhabilitation de ses infrastructures essentielles de transport endommagées grâce au financement des investissements structurels dans le secteur de transport et d'autres investissements pour protéger l'accès local au réseau routier.

Ce projet se concentrera sur le renforcement de la capacité institutionnelle du Ministère de travaux publics, transports, communications et énergies (MTPTCE), des départements et des agences, tant au niveau national et local. Des entités publiques, comme le Centre national d'Équipement (CNE) et des entités de secteur privées pourront être également mobilisées rapidement pour des travaux de réhabilitation en urgence.

Compte tenu du fait que l'agriculture joue un rôle dominant dans l'économie haïtienne, contribuant 25 pour cent du PIB et représentant près de 50 pour cent de l'emploi global, la stratégie appuiera le Plan national d'investissement dans l'agriculture en Haïti :

Le Plan national a pour but d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur agricole, tout en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes les plus vulnérables. Il vise également le renforcement des capacités du ministère haïtien de l'agriculture, l'accès de 50 000 producteurs aux technologies agricoles et la fourniture d'une assistance financière en cas d'urgence

D'importants projets de reconstruction annoncés pour 2012

Le président haïtien Michel Joseph Martelly a annoncé la construction de 680 logements au début de 2012 pour les familles sans abris vivant à Morne à Cabri et à Duvivier. Il a aussi indiqué que durant cette même année, d'importants travaux d'infrastructure urbaine dont la rénovation

du boulevard Harry Truman et des travaux d'aménagement à Ennery et Mirebalais seront mis

en œuvre



AUTRES QUESTIONS

L'OIM aide au rapatriement des migrants Haïtiens naufragés à Cuba

L'OIM a aidé au rapatriement volontaire d'un groupe de 62 migrants haïtiens qui aurait échoués sur les côtes cubaines fin Novembre. Les migrants sont arrivés à l'aéroport de Port-au-Prince dans la nuit du jeudi 15 décembre. Non moins de 29 migrants se sont noyés lorsque leur embarcation surchargée a chaviré dans les eaux près des côtes cubaines. Les survivants ont pu regagner le rivage près de Banos dans la province de Holguin où des médecins cubains leur ont fourni des soins médicaux et psychosociaux.

Le rapatriement volontaire a eu lieu dans le cadre d'un accord tripartite entre l'OIM, Cuba et Haïti. L'OIM a fourni 15 000 dollars d'un fonds spécial afin de couvrir les coûts du voyage de retour de ces personnes.

Plus de 24 000 femmes violentées en moins de 10 ans

Selon les résultats préliminaires d'une enquête menée entre juillet 2009 à juin 2011, 24 369 victimes de violence ont été répertoriées de 2002-2011. Ces données ont été publiées par la Concertation nationale, une plateforme tripartite associant le Ministère à la condition féminine, la société civile et ONG /agences de coopération internationale à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes le 25 novembre.

Paradoxalement, le rapport indique que parmi l'ensemble des cas enregistrés, seuls 7% ont été signalés au secteur judiciaire. Cette étude souligne que toutes les victimes recensées ont été prises en charge par des institutions et organisations nationales de défense de droits des femmes telles que SOFA et Kay Fanm.

L'enquête révèle que les femmes âgées entre 20 et 25 ans sont les plus touchées et que les violences physiques (bastonnades, sévices corporels, blessures à l'arme blanche ou à feu) occupent la première place parmi les violences faites aux femmes (59,74 pour cent), suivies par les violence sexuelles (22 pour cent), les violences économiques (5 pour cent) et psychologiques (4 pour cent).

Des enfants de Gonaïves frappés de malnutrition

Quelque 26 enfants de l'orphelinat El Shaddai de Gonaïves souffrent de malnutrition aiguë globale dont 1 nécessite une prise en charge urgente, indique un rapport d'un dépistage actif des enfants vivant dans l'orphelinat. Le rapport recommande des mesures d'urgence pour éviter que l'état nutritionnel de ces enfants ne se détériore et par conséquent débouche sur une malnutrition sévère.

Réalisé le 25 novembre par l'ONG ACF (Action contre la Faim), à travers le réseau communautaire des volontaires de Gonaïves, ce dépistage avait comme objectif non seulement d'avoir des précisions sur l'état nutritionnel de tous les enfants vivant dans l'orphelinat mais également d'orienter et suivre les enfants malnutris vers les structures nutritionnelles adéquates.

Au total, 84 enfants sur les 104 enfants de 3 à 19 ans vivant dans l'orphelinat ont fait l'objet de dépistage.

Selon l'UNICEF en Haïti, 9% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et sévère, dont 2% présentent de graves cas de malnutrition aiguë.

Haïti s'engage à prévenir et réduire l'apatridie

A l'occasion de la conférence interministérielle organisée par le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) à Genève le 7 et 8 décembre 2011, le gouvernement haïtien a pris l'engagement de contribuer à la lutte pour la protection des apatrides et la réduction des risques d'apatridie en Haïti et à travers le monde.

Reginald Delva, secrétaire d'état à la sécurité publique, représentant le gouvernement d'Haïti à cette réunion, a fait part de la volonté du gouvernement haïtien d'adhérer dans le meilleur délai à la convention de 1954 sur le statut des apatrides et à celle de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

De nombreuses personnes sont à risque réel d'apatridie, notamment les migrants haïtiens n'ayant pas acquis la nationalité des pays de résidence et dont la déclaration de naissance pour acquérir la nationalité haïtienne a été faite tardivement. A cela s'ajoute l'article 15 de la constitution haïtienne qui ne garanti pas la double nationalité.



Le système de surveillance de la qualité de l'eau de la DINEPA/WASH Cluster, SIS – KLOR, a fêté son premier anniversaire en novembre dernier. En un an, SIS-KLOR a analysé plus de 65 000 échantillons de l'eau des réservoirs publics, des foyers ainsi que des sites d'hébergement temporaires.

L'Unité de construction de logements et de bâtiments Publics (UCLBP) a été mise en place vendredi 25 novembre. Cette structure travaillera à la construction des logements destinés à la population et de bâtiments publics.

A l'occasion de la journée mondiale du SIDA, Mercy Corps, Patners in Health en partenariat avec la Fédération haïtienne de football (FHF) et le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'action civique (MJSAC), ont organisé le 1^{er}

décembre, un événement de mobilisation communautaire au stade Sylvio Cator de Port-au-Prince.

Conçu dans le but de lancer le projet Football pour l'unité, ce match amical de football entre les jeunes haïtiens vise à appuyer la lutte en Haïti contre la discrimination et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH.

Le projet Communiquer avec les communautés affectées par les catastrophes naturelles (CDAC) a mis fin à sa mission en Haïti après 22 mois. Coordonné par Internews avec le soutien d'OCHA, CDAC avait pour objectif d'assurer, non seulement la diffusion d'informations vitales aux populations sinistrées, mais aussi de donner une voix aux bénéficiaires par le biais des médias locaux et de canaux de communication informels.

Contacts:

Chef de Bureau OCHA Haïti : Philippe Vestraeten
Courriel: verstraeten@un.org
Tel: (509) 3702 8746

Porte parole/ Chargée de l'Information publique: Emmanuelle Schneider
Courriel: schneider1@un.org
Tel: (509) 3702 5176

Chargée de l'information publique : Rachelle Elie
Courriel : elien@un.org
Tel : (509) 3702 5177

Equipe de l'établissement des rapports: Widlyn Dornevil, Rachelle Elie
Courriel: dornevil@un.org / ocha.haiti@gmail.com,
Tel : (509)3702 5182

Pour plus d'informations sur la réponse humanitaire en Haïti:
<http://haiti.humanitarianresponse.info>